

PROGRAMME DE FORMATION

PALPATION DE SECURITE -7 h



Objectif pédagogique	<p>Connaître la réglementation en vigueur, les techniques de palpation et de vérification pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité optimale des spectateurs - Ne pas exposer le préposé à subir une agression physique - Ne pas exposer le préposé à commettre une faute
Public concerné	L'agent de sécurité n'ayant pas suivi la formation
Prérequis	- Savoir lire, écrire et comprendre le français (avoir satisfait à notre test de français et de compréhension envoyé par mail ou par papier)
Modalité d'admission	Admission sur dossier
Programme de formation détaillé	<p>Le cadre d'action d'un service de sécurité (Code de la sécurité intérieure)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les priorités de la sécurité dans un Etablissement Recevant du Public -Les correspondants institutionnels : Police et gendarmerie -Aspects juridiques de la mission : -Le contrôle des sacs et paquets sous le contrôle d'un officier de police judiciaire -Inspection visuelle du bagage -Contrôle du bagage avec consentement de son propriétaire - Contrôle approfondi du bagage avec consentement de son propriétaire -Le contrôle par vidéosurveillance -Flagrant délit et droit d'appréhension -La légitime défense -L'obligation d'assistance à personne en danger -Conduite à tenir en cas : <ul style="list-style-type: none"> -D'alerte à la bombe -D'incendie -Pratique : <ul style="list-style-type: none"> -Exercice de palpation -Technique d'interpellation à 2 agents
Validation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Épreuve écrite -QCM -Épreuve pratique : Mise en pratique des techniques de palpation -Remise d'une attestation de formation individuelle par le centre
Modalités pédagogiques	<p>Liste du matériel pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matériel Informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Matériel SST / Electrique / incendie - Plateau Pédagogiques avec Poste de sécurité, caméras vidéo surveillance Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.
Moyens et supports pédagogiques	WIFI GRATUIT pour les stagiaires souhaitant accéder à internet + support de formation fourni à chaque stagiaire
Accessibilité	<p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation.</p>
Durée de la formation et horaire de base	<p>7 heures soit 1 jour -Temps complet</p> <p>Du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h (35h/semaine)</p>
Information sur la certification	
Profil du formateur	5 ans d'expérience dans le domaine /carte professionnelle à jour/formateur securiste et spécialisé dans les métiers de la sécurité privée et incendie.
Tarif de la formation	Formation uniquement réalisable en interentreprise : 156 EUROS NET PAR STAGIAIRE
Lieu de la formation	113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX
Formation éligible au CPF	Non

Contact / Information / demande de dossier de pré-inscription	Agnès NEGADI – Gestionnaire Administrative er Commerciale 113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX 05 53 06 86 47 formation@groupe-ass.com
--	---

Qui peut financer ma formation?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier:

Le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise) /OPCO
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

Notre équipe reste à votre écoute pour toutes questions

Consultez notre site internet et accédez à notre catalogue de formation, vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions sur internet ! www.a2sformation.com

Retrouvez nous sur les reseaux
#a2sformation

